

Cas de synthèse

AIRBUS



1. Pourquoi avoir choisi un GIE comme structure juridique au moment de la création d'Airbus ?

- Préservation de l'indépendance de chaque acteur
 - Nationalité différente des entreprises
 - Savoir-faire spécifique
- Volonté d'une collaboration s'inscrivant dans la durée
 - Compatible avec un produit tel qu'un avion
- Volonté d'avoir une taille critique
 - Concurrence vis-à-vis de Boeing ou de McDonnell Douglas

2. De quelle nature est la collaboration entre les constructeurs aéronautiques au moment de la création d'Airbus ?

- Faciliter l'accès au marché
 - Taille critique nécessaire pour faire face à la concurrence d'Airbus
 - Partage de savoir-faire complémentaires
- Partager les coûts et les risques
 - Projet innovant et très coûteux avec une rentabilité de long terme
- Coopération avec absence d'opportunisme

3. Comment s'organise la collaboration au sein d'Airbus ?

- Spécialisation technique des différents partenaires afin de conserver leurs avantages concurrentiels
 - Division des tâches
 - Recours important à la sous-traitance
 - Organisation de la collaboration dans l'espace
- Centralisation
 - Fonction commerciale
 - Fonction assemblage sur les sites de Toulouse ou d'Hambourg